# La voie romaine

## Bavay-Tongres

145 km d'héritage

© Photos : MRW. DpaL. Clichés Guy Focant

Commission royale
des Monuments,
Sites et Fouilles

© MRW Dpat. Cliché Guy Focant

**Construite il y a plus de deux mille ans, la chaussée romaine Boulogne-sur-Mer/Bavay/Tongres/Cologne est la plus ancienne trace connue d'aménagement du territoire dans le nord-est de l'Europe. Elle traverse la Région wallonne de part en part, selon un axe sud-ouest/nord-est et est quasi intégralement conservée, à l'exception de quelques lacunes.**

Après la conquête romaine (51 av. J-C), la création d'un réseau de chaussées a permis d'assurer la maîtrise de la Gaule. Venus du sud, deux grands axes ont atteint respectivement Boulogne-sur-Mer, port maritime vers l'Angleterre *(Britannia)*, et Cologne, frontière des royaumes germaniques. Une troisième grande voie, est-ouest, relia ces deux points et assura une liaison entre la mer et le Rhin. De Boulogne, la chaussée se dirigeait vers Thérouanne, Arras, Cambrai et Bavay. Elle remontait ensuite vers Tongres et Maestricht, avant de rejoindre Heerlen, Juliers et enfin, Cologne. La chaussée s'insère dans un vaste couloir culturel européen, partagé aujourd'hui par cinq grandes régions européennes : le Nord-Pas-de-Calais, la Wallonie, la Flandre, le Limbourg néerlandais et la Rhénanie-Westphalie.

© MRW Dpat. Cliché Guy Focant

## La construction de la voie romaine

A partir du sol vierge, on superposait en les damant plusieurs couches de matériaux, les uns fins, les autres de plus gros calibre. Les constructeurs utilisaient des pierres de provenance locale. La partie supérieure, formée d'un cailloutis ou d'un empierrement plus solide, était bombée pour faciliter l'écoulement des eaux. La voie large de 6 à 7 m, s'inscrivait lors de sa construction dans une plus large emprise, matérialisée par deux fossés latéraux distants chacun d'environ 20 m de l'axe de la route. Au fil du temps, la chaussée a fait l'objet de recharges, de réparations variées et s'est parfois décalée par rapport à l'assise d'origine.

# La voie romaine

## Bavay-Tongres

© MRW Dpat. Cliché Guy Focant

### un témoin marquant

La chaussée a facilité le développement de la civilisation gallo-romaine dès le tournant de notre ère. Elle a permis la création d'agglomérations situées sur son parcours et la croissance de domaines agricoles. Au Bas-Empire (fin III$^{e}$-V$^{e}$ siècle), afin de se prémunir contre des raids venus d'Outre-Rhin, elle a servi de point d'appui à un réseau de fortins défensifs.

La chaussée a conservé un rôle de voie de circulation après la période romaine. Elle a contribué à forger de nombreuses limites administratives. Divers témoignages indiquent son utilisation lors des campagnes militaires.

De Bavay à Gembloux, la chaussée se caractérise par un tracé rectiligne de 75 km. Ensuite, elle serpente sur le plateau de la Hesbaye, suivant la ligne de partage des bassins de la Meuse et de l'Escaut, jusqu'aux alentours de Tongres.

Implantée en ligne de crête, la route domine l'environnement et permet la découverte de vastes paysages. Aujourd'hui, les activités économiques et l'habitat se réimplantent sur les plateaux traversés par la chaussée romaine. Concilier le développement et la protection du patrimoine est dès lors un enjeu pour l'avenir.

### een regionaal patrimonium

De heirbaan heeft de ontwikkeling van de Gallo-Romeinse beschaving vanaf het begin van onze tijdrekening vergemakkelijkt. Ze bewerkstelligde de vorming van agglomeraties, gelegen op haar parcours, alsook de groei van landbouwdomeinen. Tijdens de late Keizertijd (eind III$^{e}$ – V$^{e}$ eeuw) functioneerde ze, ter verdediging tegen de raids afkomstig van achter de Rijn, als steunpunt voor het netwerk van de verdedigingsforten.

De heirbaan behield haar rol als verkeersader ook na de Romeinse periode. Ze droeg bij tot de vorming van talrijke administratieve grenzen. Verscheidene getuigen wijzen op haar gebruik gedurende militaire campagnes.

Van Bavay tot Gembloux is de heirbaan gekenmerkt door een rechtlijnig traject van 75 km. Vervolgens kronkelt ze op het plateau van Haspengouw, waar ze de scheidingslijn tussen het Maas- en Scheldebekken volgt, tot in de omgeving van Tongeren.

Door haar ligging op heuveltoppen domineert de weg de omgeving en biedt ze uitzicht op uitgebreide landschappen. Tegenwoordig vestigen de economische activiteiten en de bewoning zich opnieuw op de plateaus die doorkruist worden door de Romeinse heirbaan. Ontwikkeling en de bescherming van het patrimonium samenbrengen wordt een uitdaging voor de toekomst.

© MRW Dpat. Cliché Guy Focant

© MRW Dpat. Cliché Guy Focant

# Parcourir la chaussée romaine

Excepté quelques lacunes, la chaussée en Région wallonne reste un domaine public accessible. Elle est identifiée sous des appellations telles que chaussée Brunehaut, rue Haute Chaussée ou chaussée Romaine. Certaines parties se découvrent aisément en véhicule (routes régionales), d'autres davantage à pied ou à vélo (chemins agricoles).

1 © MRW Dpat. Cliché Guy Focant

7 © MRW Dpat. Cliché Guy Focant

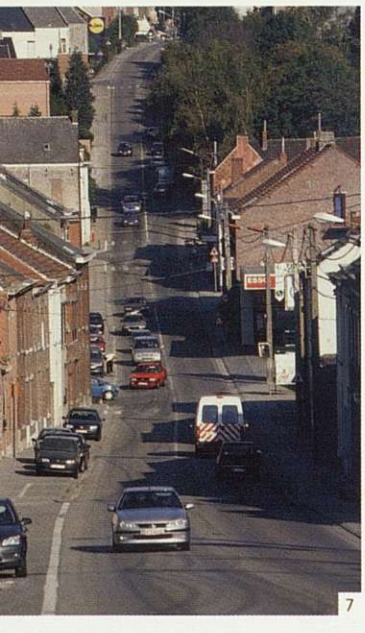
7 © MRW Dpat. Cliché Guy Focant

11 © MRW Dpat. Cliché Guy Focant

11 © CRAN

## › de Bavay à Waudrez - de grands paysages

**1 ] BAVAY**
Bavay *(Bagacum)* a été capitale de cité durant près de trois siècles. De ce passé prestigieux, cette petite ville conserve un forum monumental construit durant les I^er^ et II^e^ siècles après J-C. Les fouilles, entreprises depuis la fin du XVIII^e^ siècle, ont révélé 2 ha de ce forum, aménagé selon les canons impériaux de l'époque : un temple, une vaste esplanade centrale et une basilique. Aux III^e^ et IV^e^ siècles, le forum a été enceint de fortifications et de tours.
Sept chaussées rayonnaient au départ de Bavay. Elles permettaient de rejoindre les principales destinations de la Cité et de l'Empire. La « colonne Brunehaut » (1872), implantée sur la place de Bavay, symbolise le point de rencontre des chaussées. Après la période romaine, la tradition a attribué la construction des voies à Brunehaut, reine d'Austrasie († 613). Son nom reste attaché à l'identification de plusieurs voies antiques.

**2 ] TAISNIERES-SUR-HON** / Malplaquet

**3 ] LA LONGUEVILLE** / Bois de la Lanière

**4 ] GOGNIES-CHAUSSEE / GOEGNIES-CHAUSSEE,** village frontalier
Avec le traité de Nimègue en 1678, le nœud routier de Bavay et ses environs devient territoire français et la chaussée frontière d'état sur 5 km.

**5 ] QUEVY /** Goegnies-Chaussée, Havay, Givry

**6 ] ESTINNES** / Hauchin, Estinnes-au-Mont

**7 ] BINCHE** / Waudrez, Péronnes, Ressaix, Leval-Trahegnies
Située à 28 km de Bavay, Waudrez *(Vodgoriacum)* est la première halte relais sur la chaussée romaine, rencontrée par les voyageurs se rendant à Tongres. Ce site archéologique, en périphérie de la ville de Binche, est classé ; un musée gallo-romain lui est consacré.

## › de Waudrez à Liberchies - à travers l'ancien bassin industriel du centre

Au XIX^e^ siècle, la chaussée est utilisée comme un des axes du développement économique de la région du Centre.

**8 ] MORLANWELZ** / Mont Sainte-Aldegonde, Cronfestu, Carnières, Morlanwelz
D'un côté s'étend le vallon de la Haine rattachée au bassin de l'Escaut ; de l'autre côté, au nord de la voie antique, en bordure du terril Sainte-Henriette, on devine sur un promontoire l'emplacement de deux forts romains du Bas-Empire.

**9 ] CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT**

**10 ] COURCELLES** / Gouy-lez-Piéton

**11 ] PONT-A-CELLES** / Viesville, Liberchies
A Liberchies, deux établissements gallo-romains distincts s'échelonnent sur la chaussée Brunehaut, distants l'un de l'autre de 600 m. Le premier, le site des « Bons-Villers », situé en pleine campagne, correspond à l'importante agglomération romaine de *Geminiacum*, dont l'occupation débute au tournant de notre ère et s'achève à la fin du III^e^ siècle. Le second, le hameau de Brunehaut, correspond essentiellement à une fortification, remontant au Bas-Empire et dont les fondations d'une des tours d'angle sont encore visibles aujourd'hui. Les deux sites sont classés et inscrits sur la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de Wallonie. Au musée de Liberchies, une salle d'exposition est consacrée à cette agglomération gallo-romaine.

## › entre Hainaut, Brabant et Namur

Sur plusieurs kilomètres, la chaussée marque la limite entre ces trois entités territoriales. Le vaste plateau qu'elle traverse a été le théâtre de grandes batailles (Fleurus 1794, Ligny 1815).

**12 ] LES BONS VILLERS** / Villers-Perwin

**13 ] VILLERS-LA-VILLE** / Marbais, Marbisoux, limite de Fleurus
L'ancienne usine Chassart est établie sur d'anciennes terres de l'abbaye cistercienne de Villers-la-Ville et témoigne d'un modèle original de développement agro-industriel. L'usine est implantée sur la voie romaine, dont le passage est magnifié par deux porches monumentaux édifiés vers 1880. Célèbre pour sa distillerie de genièvre, le site est aujourd'hui morcelé et accueille diverses activités économiques.

14] **FLEURUS** / Saint-Amand, Wagnelée, Brye, limite de Villers-la-Ville

15] **SOMBREFFE,** limites de Fleurus et de Gembloux

16] **CHASTRE** / Cortil-Noirmont, limite de Gembloux

17] **GEMBLOUX** / Corroy-le-Château, Grand Manil-Bertinchamps, Ernage, Gembloux, Sauvenière, Grand-Leez, limite de Walhain

18] **WALHAIN-SAINT-PAUL**

## › la Hesbaye - un pays de tumulus

Les tumulus sont les composants les plus visibles du patrimoine archéologique associé à la chaussée. Ils se rencontrent principalement sur le territoire de la Cité des Tongres. Il s'agit de tertres monumentaux, dont la base était ceinturée d'un muret de pierre, qui abritaient des tombes à incinération. Il subsiste une quarantaine de tumulus en Hesbaye, dont seize bordent la voie romaine.

19] **PERWEZ** / Thorembais-St-Trond, les Cinq Etoiles, limite d'Eghezée

20] **EGHEZEE** / Aische-en-Refail, Noville-sur-Mehaigne, Taviers, Boneffe, Branchon, limite de Ramillies

21] **RAMILLIES** / Grand-Rosières-Hottomont, limite d'Eghezée
La monumentale *Tombe d'Hottomont*, densément boisée, a été classée et inscrite sur la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de Wallonie. A moins de 2 km du tumulus se trouvait l'agglomération routière de Taviers et la fortification du Bas-Empire lui succédant.

22] **HANNUT** / Merdorp, Moxhe, Lens-St-Remy, Villers-le-Peuplier
A Merdorp, deux petits tumulus classés se dressent à 150 m de la voie antique dans un bosquet, au lieu-dit *Aux tombes*.

23] **WASSEIGES** / Ambresin
A Ambresin, deux tumulus accolés recouverts d'arbres, les *Tombes du Soleil*, bordent la voie antique dans un petit bois. Après ces deux tertres suit la *Tombe de l'Empereur* située à l'extrémité sud-ouest de la commune de Villers-le-Peuplier. Ce tumulus est fortement érodé à la base. Ces trois tumulus sont classés comme monument et site.

24] **BRAIVES** / Avennes, Braives, Tourinnes
L'agglomération antique de Braives, identifiée à *Perniciacum*, est traversée par la route nationale qui s'écarte aujourd'hui quelque peu de l'ancien axe de la chaussée romaine. De cette troisième et dernière importante station reprise par l'itinéraire d'Antonin entre Bavay et Tongres, seul subsiste un tumulus monumental classé, désigné sous le nom de la *Tombe de l'Avennes* (photo de 1985).

25] **GEER** / Ligney, Omal, Hollogne-sur-Geer
Le site des *Cinq Tombes d'Omal* se compose de quatre tumulus alignés au nord de la route antique, masqués par un bosquet d'arbres et de broussailles et d'un cinquième au sud bien visible. Ils sont classés et inscrits sur la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de Wallonie.

26] **FAIMES** / Celles, limite de Geer

27] **WAREMME** / Grand Axhe, Waremme, Lantremange
Au sud-ouest de Waremme se dressent au *Bois des Tombes*, à 30 m de la voie antique, deux tumulus classés. Un troisième, à 1,5 km, nommé la *Plate Tombe* est enclavé entre deux terrains bâtis, dans l'angle formé par la chaussée romaine et la rue du tumulus.

28] **OREYE** / Bergilers, Granville, Oreye, Lens-sur-Geer

29] **HEERS** / Vechmaal

30] **TONGRES (Tongeren)** / Lauw, Koninksem, Tongeren
La ville romaine de Tongres, l'*Atuatuca Tungrorum*, a été créée dans la dernière décennie avant notre ère comme chef-lieu de la Cité des Tongres. Deux enceintes monumentales, dont plusieurs vestiges sont toujours visibles, l'encerclent successivement : l'une construite au II[e] siècle, l'autre, plus restreinte, au IV[e] siècle. La statue d'Ambiorix (1868), chef des Eburons exterminés par les légions de César, s'élève sur la Grand Place, face à la basilique Notre-Dame. Derrière, le musée provincial gallo-romain renferme d'importantes collections d'archéologie régionale.

## › de Tongres à Cologne

31 et 32 ] Après Tongres, il reste possible de suivre l'itinéraire de la chaussée jusqu'à Riemst et Maestricht (ancienne agglomération romaine de *Trajectum ad Mosam*). Au-delà de Maestricht, de nombreux tronçons ne sont plus visibles et ne subsistent que comme trace archéologique : après la période romaine, les centres d'activités se déplacent et le développement d'Aix-la-Chapelle réoriente les voies de communication à son profit. On peut repérer les étapes de l'itinéraire jusqu'à Juliers *(Juliacum)*, par Heerlen *(Coriovallum)*, Rimburg et Ubach-Palenberg. Ensuite, après le contournement d'une exploitation de lignite, le tracé est lisible jusqu'au cœur de Cologne *(Colonia ara Aggripinensium)*.

© Bruno Merckx 13

© MRW Dpat. Cliché Guy Focant 21

© Bruno Merckx 23

© CRAN 24

© CRAN 24

© Provincial Gallo-Romeins Museum 30

# Bavay-Tongres - 145 km d'héritage

© MRW Dpat. Cliché Guy Focant

© MRW Dpat. Cliché Guy Focant

© MRW Dpat. Cliché Guy Focant

© MRW Dpat. Cliché Guy Focant

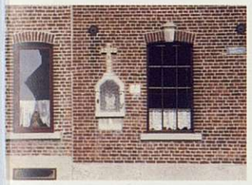

© MRW Dpat. Cliché Guy Focant

© DGATLP. H. Bournonville et M.-H. Corbiau

ITINÉRAIRE

- A Bavay, prendre la D932, la D31 puis la N563 (chaussée Brunehaut ou chaussée Romaine).
- Croisement de la N6 (Mons-Maubeuge).
- Croisement de la N40 (Mons-Beaumont). Au rond-point de la N90, suivre la chaussée Brunehaut (voie communale) vers Waudrez.
- Du site archéologique de Waudrez, contourner le « Mont de la Justice » par la droite et poursuivre sur la N563. Atteindre le rond-point des N55 (route de Soignies) et N563 (chaussée Romaine) ; suivre celle-ci jusque Morlanwelz (chaussée Brunehaut).
- Au-delà du carrefour de la route N59, continuer sur la voie communale (rue Haute Chaussée).
- Le parcours en véhicule est malaisé. Rejoindre Courcelles par la N583 (chaussée de Trazegnies) et les grands axes routiers : ring R3 de Charleroi, E42 vers Namur, puis la A54 vers Nivelles-Bruxelles, sortie 21 (Liberchies). Suivre les voies communales en direction de Liberchies.
- Après le hameau de Brunehaut, le parcours sur la chaussée est rendu difficile par l'emprise de l'agriculture. Rejoindre Perwez « les Cinq Etoiles » via la N93 vers Namur, puis, à Sombreffe, la N29 vers Gembloux. Au-delà de Gembloux, à l'entrée de la province du Brabant wallon, prendre à droite vers Grand-Leez pendant 500 m.
- A la limite d'Ernage, traversée de la N4.
- Le tronçon entre Perwez et la province de Liège est praticable par les usagers lents et par des véhicules à allure modérée. Traversée de la N91. Croisement du réseau de voies lentes RAVeL (Namur-Hoegaerden).
- A Branchon, rejoindre la route N624 vers Wasseiges, Ambresin, Hannut-Moxhe (N69) et Waremme.
- De Moxhe à Tongres, le tracé de la chaussée se confond avec la route régionale N69. Il est de grande qualité paysagère. Plusieurs tronçons sont peu sécurisés pour les usagers lents.

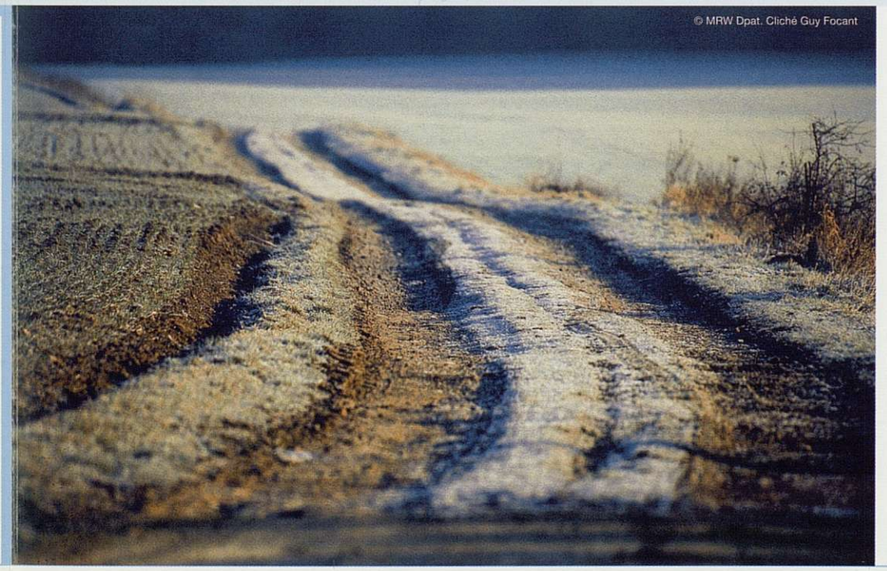

© MRW Dpat. Cliché Guy Focant

VIAE ROMANAE
BAVAY-COLOGNE

© MRW Dpat. Cliché Guy Focant

© MRW Dpat. Cliché Guy Focant

## La chaussée en bref

- Un département (Nord) et cinq provinces (Hainaut, Brabant wallon, Namur, Liège et Limbourg).
- Quatre communes françaises, vingt-quatre communes wallonnes, deux communes flamandes.
- Deux routes départementales (D932 et D31), deux routes régionales (N563 en Hainaut et N69 en provinces de Liège et de Limbourg), des voies communales et provinciales, rurales et d'agglomération.
- Deux villes au passé antique : Bavay et son forum, Tongres et ses enceintes urbaines.
- Des sites archéologiques le long du parcours ou dans l'environnement proche : des agglomérations romaines, notamment à Waudrez (Binche), Liberchies (Pont-à-Celles) et Braives, ainsi que de nombreux tumulus.
- Trois sites archéologiques romains inscrits sur la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de Wallonie : l'agglomération antique de Liberchies (Pont-à-Celles et Les Bons Villers - Hainaut), le tumulus d'Hottomont (Ramillies - Brabant wallon) et les cinq tombes d'Omal (Geer - Liège).
- 2000 ans d'évolution du territoire à découvrir : châteaux, sites de batailles, fermes, paysages, sites industriels...

## Ce dépliant a été édité à l'occasion de l'exposition :

**La voie romaine** Bavay-Tongres / 145 km d'héritage / *Exposition photographique de Guy Focant*

Pour unir le passé au présent, promenez-vous sur un axe majeur de l'Empire romain qui reliait le port de Boulogne à Cologne sur la frontière rhénane, tout en découvrant cinq de ses plus grands sites archéologiques :

- **Bavay :** une capitale éphémère
- **Waudrez :** une étape sur la chaussée romaine
- **Liberchies :** une agglomération romaine entre Belgique et Germanie
- **Braives :** le commerce par la route
- **Tongres :** naissance d'une ville

**www.145km.wallonie.be**

A l'occasion des Journées du Patrimoine 2007, l'exposition est présentée à l'Espace Wallonie de Liège (5ème étage), dans l'ancien hôtel de Soër de Solières, place Saint-Michel 86 à 4000 Liège.

Horaire d'ouverture :
Samedi 8 septembre 2007 : de 9h à 16h30
Dimanche 9 septembre 2007 : de 9h à 16h30

L'exposition est ensuite accessible
jusqu'au vendredi 12 octobre, selon l'horaire suivant :
du lundi au vendredi : de 9h à 16h30 • le samedi : de 9h à 12h30

Cette manifestation est organisée par la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, en partenariat avec la Division du Patrimoine du Ministère de la Région wallonne et l'Espace Wallonie de Liège.

**Commission royale**
**des Monuments, Sites et Fouilles**
Rue du Vertbois 13c - 4000 LIEGE
Tél : 04/232 98 51/52
Fax : 04/232 98 89
E-Mail : info@crmsf.be
**www.crmsf.be**

**Rédaction :** Bruno Merckx
**Coordination :** Carole Carpeaux, Fabienne Vilvorder
**Composition graphique :** www.debie.com
**Impression :** Chauveheid - Stavelot
**Editeur responsable :** Robert Tollet, Président
de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles